

## Les relations entre les ONG et le secteur de la Finance dans le domaine du développement durable

Mars 2006

### INTRODUCTION

Depuis quelques années les ONG se structurent afin de mieux interpeller les acteurs du monde des finances. En effet, alors que ces derniers étaient traditionnellement épargnés lors des campagnes visant les grandes sociétés de ce monde, la tendance change.

Même si l'impact direct des banques dans le domaine du développement durable reste minime, il n'empêche que leur impact indirect est réel dans la mesure où ce sont les institutions bancaires qui financent l'économie dans toutes ses composantes (PME, particuliers, collectivités locales, investissements internationaux,...).

Ainsi, le choix d'orientation de leurs prêts dans une direction ou une autre est un levier d'entraînement que les ONG ne veulent plus négliger.

A/ Initiatives d'interpellation des banques par les ONG.....	2
I/ Les interpellations du réseau BANKTRACK .....	2
1) Rainforest Action Network (USA) .....	2
2) Netwerk vlandereen (Belgique).....	3
4) La déclaration de Berne (Suisse) .....	5
5) Amis de la terre (France) .....	5
6) World Wildlife Fund (WWF) (UK) .....	6
II/ Autres initiatives d'interpellation .....	7
1) Plateforme «Paradis fiscaux et judiciaires» (France):.....	7
B/ Partenariats ONG/entreprises dans le domaine de la finance .....	8
1) Partenariat « Agir c'est dans ma nature » (France):.....	8
2) Partenariat Groupe Caisse d'Epargne – WWF France .....	9

Nous remercions l'équipe développement durable de Natexis sur laquelle nous nous sommes appuyés pour rédiger ce document et notamment la partie relative à Bank Track.

## **A/ Initiatives d'interpellation des banques par les ONG**

### **I/ LES INTERPELLATIONS DU RESEAU BANKTRACK**

Banktrack est un réseau d'ONG qui mènent des campagnes contre le secteur financier privé. En février 2005, Amis de la Terre – France a rejoint le réseau, portant à 14 le nombre de membres:

- \* Amigos da Terra - Amazonia Brasileira (Brésil)
- \* Amis de la Terre (France)
- \* Berne Declaration (Suisse)
- \* Campaign to Reform the World Bank (Italie)
- \* Friends of the Earth England, Wales, Northern Ireland (Royaume-Uni)
- \* Friends of the Earth (Etats-Unis)
- \* International Rivers Network (Etats-Unis)
- \* Milieudéfensie, FoE Netherlands (Pays-Bas)
- \* Mineral Policy Institute (Australie)
- \* Netwerk Vlaanderen (Belgique)
- \* Platform (Royaume-Uni)
- \* Rainforest Action Network (Etats-Unis)
- \* Urgewald (Allemagne)
- \* WWF-UK (Royaume-Uni)

L'appartenance à Banktrack permet aux membres d'échanger des informations sur les activités des banques et de coordonner leurs actions au niveau mondial. Leur stratégie est simple et efficace. Ils cherchent d'abord à établir un dialogue constructif avec la banque visée. S'ils trouvent les progrès insuffisants, ils dévoilent au grand public les pratiques estimées répréhensibles, laissant la banque s'expliquer auprès de ses parties prenantes (clients, actionnaires, médias, pouvoirs publics, employés...).

La plupart du temps, les banques finissent par admettre leur responsabilité sociale et environnementale et prennent des engagements en la matière.

Quelques membres de BANKTRACK et leurs campagnes :

#### **1) Rainforest Action Network (USA)**

Rainforest Action Network pense que, pour protéger efficacement les forêts anciennes et pour lutter contre le changement climatique, il est impératif de responsabiliser le secteur financier. Il s'agit de l'empêcher de profiter du pillage de la planète et de l'encourager à cheminer vers le développement durable. Rainforest Action Network mène donc une campagne contre les plus grandes banques américaines. Cette campagne démarrée en 2000 a déjà connu des succès importants:

En janvier 2004, Citigroup adoptait la politique environnementale la plus avancée du secteur financier jusqu'à ce que celle de Bank of America la surpasse en mai 2004.

A l'issue de l'été 2004, Wells Fargo promettait sa politique environnementale courant 2005.

Début 2005, après une campagne intensive de RAN, JP Morgan dévoilait une politique environnementale que l'ONG cite maintenant comme un exemple pour les autres banques.

La campagne en cours concerne la participation de Crédit Suisse First Boston au financement du projet pétrolier Sakhalin II de Shell. Selon RAN et Banktrack, ce projet menacerait une espèce de baleine en voie d'extinction.

Site : [www.ran.org](http://www.ran.org)

## **2) Netwerk vlandereen (Belgique)**

Netwerk Vlaanderen est une ONG belge flamande qui lutte contre les ventes d'armes. La campagne « Mijn geld. Goed geweten ? » (Mon argent. Sans scrupules ?) lancée en 2003 pointe donc les responsabilités du monde financier en la matière. L'argument de cette campagne est le suivant : « Votre banque peut-elle vous garantir que l'argent de votre compte épargne n'est pas utilisé à soutenir l'industrie de l'armement, et donc aussi indirectement à soutenir les guerres qui sont faites avec ses armes ? L'argent que vous confiez à votre banque est utilisé entre autres pour financer des entreprises ou acheter des actions de ces entreprises. Ainsi il est bien possible que vous investissiez dans l'industrie de l'armement sans le savoir. »

Netwerk Vlaanderen a donc examiné les cinq plus grands groupes bancaires actifs en Belgique (Fortis, ING, Dexia, KBC et AXA) et leurs liens avec neuf grands producteurs d'armes internationaux et deux belges. En avril 2004, les résultats de cette enquête ont été publiés dans un rapport détaillé qui a établi des liens entre ces banques et des fabricants d'armes très controversées comme les bombes à fragmentation, les mines terrestres, les bombes nucléaires et les armes à uranium appauvri.

Ce rapport a causé un choc dans l'opinion belge et les médias se sont emparés du sujet. Un débat télévisé a même été organisé entre l'ONG et un représentant d'une des banques. La publication du rapport a été suivie par un certain nombre d'actions symboliques et de tracts visant les banques incriminées.

L'enquête de Netwerk Vlaanderen a révélé, entre autres, que des banques belges étaient liées à des fabricants de mines antipersonnel alors que la Belgique est l'un des pays les plus hostiles à ce type d'armes (Cf. traité d'Ottawa). Ceci a choqué l'opinion et en juin 2005, le Sénat belge a voté l'interdiction du financement de la production, de l'usage et de la détention de mines antipersonnel. La campagne est un succès puisque la plupart des banques visées ont réagi positivement ou ont engagé une réflexion sur le sujet :

KBC n'accordera plus de crédits aux fabricants de mines antipersonnel et de bombes à fragmentation. KBC n'achètera plus leurs actions et les fonds de placement proposés par KBC ne contiendront plus d'actions de ce type d'entreprises. Dans un avenir proche, KBC pourrait exclure les fabricants d'autres types d'armes.

Dexia a rayé de ses fonds de placement Singapore Technologies Engineering, fabricant de mines antipersonnel. Dexia a également vendu ses propres actions dans BAE Systems et EADS, mais ces deux entreprises restent présentes dans les fonds de placement de Dexia.

ING ne financera plus directement les fabricants de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation, d'armes à uranium appauvri, d'armes nucléaires. Pour le moment ING n'exclut pas les investissements effectués pour compte de tiers.

Fortis s'est donné jusqu'à fin 2005 pour développer une politique cohérente en matière d'investissements dans l'industrie de l'armement et la communiquer clairement.

Seul AXA n'a pas l'intention de changer sa politique d'investissement dans l'armement pour le moment.

En Mars 2006, Netwerk Vlaanderen continue sa campagne en annonçant qu'AXA et ING ont investi pour plus de 37 millions de dollars dans des sociétés responsables pour le renouvellement des sites de production de phosphore blanc de l'armée américaine. L'usage militaire du phosphore blanc est très controversé depuis son utilisation dans les bombardements de Fallujah ayant fait de nombreuses pertes civiles.

Where do we draw the line ?

Dans la continuité de son rapport « Mijn Geld. Goed geweten ! », Netwerk Vlaanderen a lancé en Novembre 2005 la campagne « Where do we draw the line? » (Où se trouve la limite ?) qui révèle les liens existant entre cinq groupes bancaires et des sociétés impliquées dans des cas de violation des droits de l'homme. Leurs recherches montrent que AXA, Fortis, ING et KBC ont investi plus de US\$8 milliards (plus de €6.6 milliards) dans 14 de ces sociétés. Dexia, Fortis, ING et KBC financent aussi des projets de grande envergure qui ne respectent pas les droits de l'homme. Les projets incriminés incluent un pipeline de Total passant en Birmanie, les conditions de travail chez les sous-traitants de Wal-Mart et le projet de pipeline Bakou-Tbilissi-Ceyhan. Les violations remarquées incluent : une coopération inquiétante avec des régimes dictatoriaux (Total en Birmanie), violation des droits du travail fondamentaux (Wal-Mart) et violation des droits de la population locale (Pipeline BTC).

Etant donné que ce sont les gouvernements, dont le gouvernement belge, qui ont signé la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, ces derniers se doivent de montrer le bon exemple en respectant eux-même cette déclaration. Ils ont aussi le devoir de s'assurer que les sociétés opérant sur leur territoire respectent aussi les droits de l'homme.

La campagne (incluant un rapport, un spot TV, des affichages...) demande donc que les banques cessent leurs investissements dans des sociétés qui violent les droits de l'homme. De plus Netwerk Vlaanderen demande aux groupes bancaires de clarifier leur politique en matière des droits de l'homme et de permettre un audit externe sur l'application de ces politiques. L'ONG pense aussi qu'il est nécessaire d'établir une législation aux niveaux national et international afin d'obliger les banques à être transparentes et responsables dans la manière qu'ils abordent les droits de l'homme.

Un des moyens énoncés pourrait être la mise en application, le développement et la promotion des Normes de l'Union Européenne.

Site : [www.netwerkvlaanderen.be/en/](http://www.netwerkvlaanderen.be/en/)

### **3) Milieudéfensie (Pays-bas)**

Milieudéfensie est la branche néerlandaise des Amis de la Terre. En 1998, elle s'est fait connaître avec une campagne contre ABN Amro et ses financements dans le secteur minier. Cette campagne a amené ABN Amro à prendre vraiment conscience de sa responsabilité sociale et environnementale.

De 1998 à 2001, elle a mené une campagne contre ABN Amro, Rabobank, Fortis et ING au sujet de la déforestation en Indonésie. En octobre 2001, à part ING, toutes ces banques s'engageaient à imposer un certain nombre de critères environnementaux et sociaux à leurs clients intervenant dans des forêts tropicales. ABN Amro est celle qui est allée le plus loin en la matière et le responsable de la Gestion des Risques déclarait : "Les entreprises qui négligent l'environnement souffriront financièrement. Les clients, les actionnaires et les employés les fuiront petit à petit".

En 2004, Milieudéfensie a critiqué sévèrement ABN Amro pour sa participation au pipeline Baku-Tbilisi-Ceyhan.

Site : [www.foenl.org](http://www.foenl.org)

### **4) La déclaration de Berne (Suisse)**

La Déclaration de Berne est une ONG suisse qui a dénoncé l'implication directe ou indirecte des banques suisses UBS et Crédit Suisse dans le financement du barrage des 3 Gorges en Chine et de celui d'Ilisu en Turquie.

La Déclaration de Berne soutient aussi les demandes en réparations déposées par des victimes de l'apartheid (Affaire Khulumani). Dans ce procès, Crédit Suisse et UBS sont accusés de complicité avec le régime sud-africain. La campagne en cours concerne la participation de Crédit Suisse au financement du projet pétrolier Sakhalin II de Shell. En cas d'accident, ce projet pourrait menacer la survie d'une espèce de baleine en voie d'extinction.

Quelques slogans de cette campagne : "Oil in Sakhalin : Investment of Mass Destruction", "Oil kills. CSFB profits".

Site : [www.evb.ch/fr](http://www.evb.ch/fr)

### **5) Amis de la terre (France)**

Selon les Amis de la Terre, le secteur financier soutient trop souvent des projets désastreux pour l'environnement et les populations locales. Ils mènent donc des campagnes contre les institutions financières depuis 1996.

Jusqu'à maintenant ils s'étaient surtout intéressés à la Banque Mondiale et à Coface. En février 2005, ils ont rejoint le réseau Banktrack afin d'élargir leur campagne aux banques françaises. Les Amis de la Terre souhaitent évaluer leur responsabilité sociale et environnementale et sensibiliser le grand public à ce sujet.

Deux rapports qui apostrophent les banques françaises ont depuis été publiés:

« Banques Françaises : Epargnez le climat ! », publié en décembre 2005 avec le soutien de nombreuses autres organisations (tels Greenpeace, BankTrack, Attac...) interpelle le monde de la finance française en argumentant que ses résultats en matière de responsabilité sociale sont plus que perfectibles. Les trois cibles prioritaires de la campagne sont : Crédit Agricole – Crédit Lyonnais (LCL), BNP-Paribas et Société Générale.

Pour voir le rapport :

<http://www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/documentepargnezleclimat.pdf>

« Banques Françaises et environnement : presque tout reste à faire », publié en février 2006 complète le rapport précédent. Il a pour but d'établir une analyse détaillée des performances environnementales des plus grands réseaux bancaires français au regard des meilleures normes et pratiques nationales et internationales, et de mettre en évidence les meilleures pratiques. Les huit banques étudiées sont : BNP-Paribas, Caisse d'Epargne, Crédit Agricole, Crédit Mutuel-CIC, Dexia, HSBC, Groupe Banque Populaire et Société Générale

Pour voir le rapport : [http://www.amisdelaterre.org/article.php3?id\\_article=2167](http://www.amisdelaterre.org/article.php3?id_article=2167)

## **6) World Wildlife Fund (WWF) (UK)**

### **WWF - UK: "A BIG DEAL?: CSR AND THE FINANCE SECTOR IN EUROPE"**

Ce rapport a été réalisé par la coalition CoRe (Corporate Responsibility) qui regroupe une dizaine d'ONG anglaises dont le WWF, Action Aid, Amnesty International, CAFOD, Christian Aid, The Corner House, Friends of the Earth, Global Witness, New Economics Foundation et Tax Justice Network. C'est une réponse à l'incapacité du gouvernement anglais à mettre en œuvre des mesures s'assurant que le secteur financier ne continue pas à saper les objectifs internationaux dans des domaines allant du changement climatique à la corruption, en passant par les Objectifs de Développement du Millénaire.

Ce rapport sur les impacts environnementaux et sociaux massifs générés par le secteur financier européen cherche à démontrer, par 7 études de cas, que le secteur financier n'assume pas ses responsabilités en matière de changement climatique, de corruption, d'évasion fiscale, de pauvreté, d'exclusion sociale, de violation des droits humains et de dégradation de l'environnement. Il appelle les Etats européens et l'Union Européenne à prendre des mesures législatives pour garantir que le secteur financier assume ses responsabilités et contribue à la création de sociétés durables.

Pour voir le rapport :

[http://www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/a\\_big\\_deal\\_-\\_uk\\_ngos\\_dec\\_05.pdf](http://www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/a_big_deal_-_uk_ngos_dec_05.pdf)

## **SHAPING THE FUTURE OF SUSTAINABLE FINANCE: MOVING THE BANKING SECTOR FROM PROMISES TO PERFORMANCE .**

En Janvier 2006, lors du Forum Economique Mondiale de Davos, WWF et le réseau international BankTrack ont rendu public une étude baptisée « Shaping the Future of Sustainable Finance: Moving the Banking Sector from Promises to Performance ». Cette étude est l'une des plus importantes jamais réalisées sur le secteur. Elle classe les politiques de financement de 39 banques internationales selon 13 thématiques, du changement climatique aux droits humains, sur la base de documentations publiques.

L'étude établit aussi une comparaison entre les politiques des banques et les normes internationales et montre que les banques ne respectent pas les standards environnementaux et sociaux développés par les agences de l'UE et les autres instances internationales.

Il ressort que les banques s'engagent de manière croissante en matière de RSE mais manquent encore largement de transparence, ce qui les expose à des critiques potentielles de « greenwashing ». « Ce manque de politique de transparence ne donne pas seulement lieu à une surexploitation des ressources naturelles, comme les poissons ou les forêts mais génère également un risque financier accru pour les banques, résultant de transactions mises en danger », explique Robert Napier, directeur du WWF Royaume-Uni.

Par ailleurs, seules deux banques affichent des engagements au moins aussi contraignants que les normes internationales : Rabobank qui a adopté le projet de normes des Nations unies sur les droits humains et HSBC qui a adopté les normes de la Commission mondiale des barrages. Les auteurs du rapport regrettent enfin que les droits humains soient particulièrement peu couverts par les politiques de ces banques (par 20% d'entre elles seulement).

Pour voir le rapport: <http://www.wwf.org.uk/filelibrary/pdf/sustainablefinancereport.pdf>

## **III/ AUTRES INITIATIVES D'INTERPELLATION**

### **1) Plate-forme «Paradis fiscaux et judiciaires» (France):**

La plate-forme « Paradis Fiscaux et Judiciaires » est née dans le cadre de la coalition «2005, plus d'excuses !».

Elle s'est constituée début 2005 avec la participation des organisations suivantes : Secours catholique/Caritas France, ATTAC, CCFD, CRID, Eau Vive, Réseau Foi & Justice, Survie, Transparence Internationale. Elle appartient au réseau international Tax Justice Network.

Cette plate-forme vise à faire cesser le scandale des paradis fiscaux et judiciaires. Elle opte pour une définition plus large du paradis fiscal, incluant des critères autres que fiscaux, notamment l'existence d'un secret bancaire et une certaine impunité juridique. Convaincue que la problématique des PFJ représente une préoccupation commune pour le Sud comme pour le Nord, la plate-forme s'appuie sur des principes et des objectifs rappelés dans un Manifeste qui constitue la base de son action pour les prochaines années.

Elle envisage à moyen terme d'élargir son travail à la question fiscale dans son ensemble, dans le but de promouvoir une distribution plus juste des richesses à l'échelon national et mondial.

Les objectifs généraux déclinés dans le Manifeste supposent un travail en profondeur sur les axes suivants :

- Expertise : développer l'analyse sur l'existant en termes de directives et de réglementations et tenter de réaliser un classement des paradis fiscaux et judiciaires,
- Formation et sensibilisation : faire connaître l'existence et les méfaits des paradis fiscaux auprès des décideurs, des réseaux militants et du grand public (campagnes média etc.) et les inciter à agir.
- Plaidoyer : en lien avec les organisations de la société civile française et internationale, promouvoir les mesures et dispositions préconisées par la plate-forme auprès des décideurs politiques et économiques, français et européens.

<http://www.taxjustice.net>

## **B/ Partenariats ONG/entreprises dans le domaine de la finance**

Plutôt que de procéder par une mise en accusation, certaines ONG ont adopté pour stratégie d'accompagner les banques dans leur démarche de développement durable pour les faire évoluer dans leur cœur de métier. C'est ce que nous pouvons appeler des partenariats stratégiques (cf. rapport de l'ORSE remis au gouvernement en juin 2005) : [http://www.orse.org/site2/maj/phototheque/photos/docs\\_actualite/20051122\\_rapport-ONG-Entreprises.pdf](http://www.orse.org/site2/maj/phototheque/photos/docs_actualite/20051122_rapport-ONG-Entreprises.pdf)

Sont présentées dans ce document 2 initiatives de partenariat en France :

### **1) Partenariat « Agir c'est dans ma nature » (France):**

En mars 2005, France Nature Environnement, a lancé en partenariat avec le Crédit Coopératif, deux produits bancaires en faveur de l'environnement : la Carte et le Livret « Agir c'est dans ma nature ».

En se rapprochant du Crédit Coopératif, France Nature Environnement propose une nouvelle forme d'engagement aux personnes qui souhaitent contribuer à faire avancer la préservation de l'environnement et apporter leur soutien aux bénévoles, qui, chaque jour et sur l'ensemble du territoire, mobilisent leur temps et leur énergie au service de cette cause essentielle à notre avenir.



Grâce au Livret Agir, l'épargnant apporte, sous forme de don, une aide financière aux actions menées par ces éco-citoyens porteurs d'un projet de société dans lequel il se retrouve. Grâce à sa Carte Agir, il déclenche un don du Crédit Coopératif à France Nature Environnement lors de la souscription et à chaque retrait d'argent, sans incidence sur son compte.

L'originalité de ce partenariat réside dans le caractère global de la contribution faite à la préservation de notre environnement. En souscrivant un Livret « Agir c'est dans ma nature », l'épargnant choisit d'aider l'ensemble des associations membres de France Nature Environnement, de manière équitable. Il privilégie donc une approche transversale des questions environnementales, toutes thématiques confondues. Chaque don collecté viendra alimenter un fonds servant ensuite à financer les différents projets portés par les associations regroupées au sein de la fédération.

Les produits solidaires France Nature Environnement-Crédit Coopératif permettent une solidarité entre les citoyens et les associations qui les représentent et une solidarité entre les associations elles-mêmes. Ils concrétisent par ailleurs la volonté de celles-ci de trouver une solution globale aux besoins financiers nécessaires à leur action d'intérêt général. A l'image de la biodiversité, la richesse et la pluralité des acteurs associatifs doivent être conservées car toutes les énergies en mouvement sont indispensables à une meilleure préservation de notre environnement.

Pour en savoir plus : [http://www.fne.asso.fr/GP/dons/produit\\_solidaire.htm](http://www.fne.asso.fr/GP/dons/produit_solidaire.htm)

## **2) Partenariat Groupe Caisse d'Epargne – WWF France**

Le partenariat entre le réseau de banques coopératives et la branche française de l'organisation internationale de protection de la faune et de la flore a été inauguré en juillet 2003. Il s'articule autour des 3 axes suivants :

- Promotion d'une gestion plus durable du patrimoine naturel, culturel et humain en France
- Développement de solutions en relation avec le cœur de métier du groupe Caisse d'Epargne
- Sensibilisation des collaborateurs, actionnaires, clients et partenaires aux problèmes de l'impact écologique de l'activité humaine et partage de solutions innovantes, combinant les compétences du WWF avec celles du groupe Caisse d'Epargne.

En 2003 le partenariat s'est exprimé dans des actions concrètes :

- De nombreuses séances de formation au développement durable ont été organisées dans le cadre de la formation continue à l'intérieur du groupe. Des représentants du WWF sont intervenus au niveau local.
- Des séances s'adressant aux actionnaires et aux responsables des agences locales.

- Des critères environnementaux ont été introduits dans le processus de sélection de projets économiques locaux et sociaux, afin d'éviter que ces projets ne nuisent à l'environnement et encourager le développement de projets tenant compte de la protection de l'environnement.
- Des clients comme les collectivités locales et les associations ont été informées sur les projets pilotes du WWF en France, y compris le projet « habitat durable ».
- Des conseils et supports ont été fournis à la Caisse d'Epargne pour des projets pilotes locaux.
- Une version courte du livre « Planète Attitude, des gestes écologiques au quotidien » édité par le WWF a été élaborée conjointement pour être distribué aux actionnaires et aux collaborateurs du groupe.

Pour le Groupe, le partenariat s'est avéré bénéfique à plusieurs égards. Il a apporté une nouvelle vision et une nouvelle approche, ainsi que la possibilité de découvrir de nouveaux concepts et projets pilotes. De plus il a permis une collaboration qui sortait du cadre habituel des activités du groupe, avec notamment une ouverture vers le domaine de l'écologie.

Parmi les difficultés qu'il a fallu surmonter, on peut citer certains écarts dans les méthodes et le rythme de travail des deux partenaires, ainsi que des conflits dus à des intérêts et des enjeux pas toujours compatibles.

Le défi d'un tel partenariat est la focalisation sur une action s'appuyant sur le cœur de métier, afin d'éviter que celle-ci ne devienne une simple action de mécénat.